

# « Le potentiel du secteur logistique au Maroc n'est plus à démontrer »



**Interview d'Abdelkader Amara,  
Ministre de l'Équipement, du Transport,  
de la Logistique et de l'Eau**

**Conjoncture :** Quels sont les atouts du secteur logistique au Maroc et quel est son potentiel de développement ?

**Abdelkader Amara :** Reposant sur de nombreux atouts favorables aux activités logistiques, le secteur a connu une réelle dynamique au cours des dernières années, offrant ainsi de fortes opportunités aux investisseurs et aux entreprises qui y opèrent.

Tous d'abord, le Maroc profite d'une connectivité de classe mondiale grâce à son emplacement géostratégique situé au nord-ouest du continent africain, à seulement 15 kilomètres de l'Europe et au carrefour d'importantes lignes maritimes, couplé à une infrastructure portuaire de dimension internationale. Le Royaume figure aujourd'hui parmi le top 20 des pays les mieux connectés au monde par voie maritime et propose des délais d'accès compétitifs vers d'importants marchés, notamment en Europe et en Afrique.

Pleinement ancré dans son écosystème régional, le Maroc accorde un intérêt particulier à l'émergence du continent africain, en agissant en tant que promoteur de la coopération Sud-sud. Il a ainsi créé des conditions propices de rapprochement avec les autres pays africains à travers le déploiement de nombreuses initiatives de coopération politiques, économiques, financières et techniques. Ces dernières ont, par conséquent, favorisé son positionnement comme porte d'entrée privilégiée vers l'Afrique.

Par ailleurs, la vocation du Maroc en tant que hub logistique a été confortée par la politique ambitieuse de modernisation des infrastructures de transport entreprise depuis plusieurs années sur les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie. Cette politique a permis de réaliser une importante avancée dans le développement d'installations de niveau mondial qui relie aujourd'hui efficacement toutes les régions du Royaume entre elles, et avec le reste du monde, tout en améliorant la gestion des flux de marchandises (routes express, autoroutes, lignes ferroviaires...).

Le Maroc bénéficie également, grâce au processus de libéralisation du secteur du transport, d'un système concurrentiel et dynamique d'acheminement des marchandises. Ce dernier s'adapte progressivement aux enjeux de la compétitivité internationale et soutient le secteur logistique en offrant des prestations alignées aux standards internationaux.

Rappelons, à juste titre, que, grâce à la politique de libéralisation de l'économie entamée depuis 1980, le Maroc a réussi à consacrer l'insertion de son économie dans le courant des échanges et des investissements internationaux comme choix stratégique irrévocable.

Ainsi, notre pays a signé des accords de libre-échange avec 55 pays et dispose d'un maillage important pour la circulation des flux de capitaux et de marchandises nord-sud et sud-sud. Selon l'index de liberté de l'économie (IEF, 2019), notre économie se présente comme la plus libre d'Afrique du Nord grâce notamment aux différentes réformes fiscales, judiciaires, mais aussi celles relatives aux droits de propriété.

Par ailleurs, et selon le classement Doing Business 2019 de la Banque mondiale, le Maroc a gagné 9 places pour se hisser à la 60<sup>e</sup>, avec un score de 71,02 contre 68,56 une année auparavant.

En outre, de nombreuses mesures ont été adoptées pour faciliter et accélérer le mouvement des opérations transfrontalières, dont des réformes douanières courageuses qui ont indéniablement permis des avancées dans le domaine.

Ceci dit, le potentiel du secteur logistique au Maroc n'est plus à démontrer. En effet, reposant sur une économie ouverte avec des plans sectoriels ambitieux et bénéficiant d'une stratégie dédiée, le secteur logistique témoigne d'un grand potentiel de développement offrant un marché prometteur, de véritables avantages compétitifs et une plateforme incontournable pour les investisseurs.

**Quelles sont les actions menées pour la mise à niveau logistique de la PME ?**

Le renforcement de la compétitivité logistique nationale passe impérativement par l'émergence de logisticiens intégrés et la modernisation des pratiques logistiques au sein des PME marocaines.

Dans ce sens, le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau s'est attelé à mettre en place, à travers l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL), plusieurs actions visant la structuration et l'accompagnement des acteurs dans l'amélioration de leur performance logistique. Ces actions trouvent un grand écho dans le programme ciblant la mise à niveau logistique des PME intitulé PME Logis.

Lancé en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et le Groupement d'Interprofessionnel d'Aide au Conseil (GIAC Translog), le programme « PME LOGIS » offre aux PME plusieurs possibilités d'assistance technique et financière, notamment en matière de diagnostic de la fonction logistique. Il vise ainsi à développer la compétitivité des PME marocaines des secteurs industriel, commercial et de services grâce à une fonction logistique performante et adéquate.

### **Quelles sont les actions pour promouvoir les bonnes pratiques et l'excellence dans le secteur logistique ?**

Dans un contexte économique marqué par la performance organisationnelle et opérationnelle, et face à la pleine mutation des acteurs de la communauté logistique marocaine, le recours aux bonnes pratiques logistiques constitue un important levier de compétitivité. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été engagées afin de promouvoir les best practices visant à rehausser le niveau et la qualité des services logistiques au sein des entreprises marocaines.

Des actions ont également été menées afin d'encourager l'externalisation des activités logistiques, notamment à travers de nombreux ateliers de sensibilisation organisés au profit de la communauté logistique.

L'objectif était d'améliorer la prise de conscience des enjeux logistiques et de permettre aux entreprises d'acquérir les outils pour maîtriser et réussir leurs projets d'externalisation.

Ainsi, de multiples initiatives ont été entamées dans le but de mettre en avant les pratiques de la « Green Logistics ». Pour rappel, l'initiative « Moroccan Green Logistics » a été lancée en novembre 2016 à l'occasion de la COP22. Son but était de valoriser la contribution du secteur logistique national aux objectifs de développement durable visés par notre pays et de mobiliser de manière pérenne les acteurs concernés autour de nouvelles actions collaboratives.

Par ailleurs, et pour assurer un meilleur accompagnement du secteur, l'AMDL a activement œuvré au sein de la commission nationale de normalisation de la logistique pour homologuer un certain nombre de normes dans la perspective de la mise en place progressive d'un dispositif national exhaustif pour ce secteur.

En outre, et pour récompenser l'excellence logistique, les trophées « Moroccan Logistics Awards » gratifient, chaque année, les entreprises ayant conduit au Maroc des projets constituant un apport concret au développement de la logistique avec un focus particulier sur la promotion des bonnes pratiques.



### **Quels sont les objectifs de l'organisation de la Journée Marocaine de la Logistique ?**

Organisée sous l'égide du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau et en partenariat avec la CGEM, la « Journée Marocaine de la Logistique » se déroulera le 30 octobre 2019 à Casablanca, sous le thème : « Le Maroc sur le chemin de la performance logistique ».



**« Le renforcement de la compétitivité logistique nationale passe impérativement par l'émergence de logisticiens intégrés et la modernisation des pratiques logistiques au sein des PME marocaines. »**

Cette journée est organisée afin que l'État et le secteur privé puissent procéder à une évaluation commune de la mise en œuvre des différents chantiers de la stratégie de développement de la compétitivité logistique. C'est un engagement que j'ai pris lors de la tenue du Conseil d'Administration de l'AMDL, le 20 juillet 2018.

Cette évaluation devrait permettre de dresser un état d'avancement des engagements des diverses parties prenantes dans le cadre du contrat-programme État-CGEM signé en 2010 et des contrats d'applications qui en découlent et de ressortir les ajustements nécessaires. Cette journée sera également l'occasion de promouvoir le secteur de la logistique au Maroc et d'informer la communauté logistique des bonnes pratiques et des dernières tendances du secteur, tout en assurant une plateforme d'échange entre les différents acteurs. \*

► Propos recueillis par Thomas Brun